

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 02 NOVEMBRE 2020 à 18 HEURES 30**

L'an deux mille vingt le LUNDI 2 NOVEMBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

Présents : ROUET Frédéric, TORELLI Jean-Marie, MACHUROT Suzy, BOURGEOIS Gérard, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe, JAUMOTTE Ghyslaine, CROSET Bertrand, GAGNAIRE Serge, JEAN Fabien, LORENZI Magali, FABRE Isabelle, JEAN Marylène

Procurations : DE LUCA Cécile à ROUET Frédéric, LAZARE Florent à MACHUROT Suzy, BLAISE Marine à CROSET Bertrand

Absents :

Secrétaire : MACHUROT Suzy

DECISIONS DU MAIRE

DECISION 44 du 20/10/2020

ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Il est accordé à Madame Corinne DELANNOY la délivrance d'une concession de 10 ans dans le columbarium à compter du 29 Septembre 2020.

DECISION 45 du 20/10/2020

ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Il est accordé à Monsieur Claude FAUVEL le renouvellement d'une concession pour 30 ans dans le cimetière communal à compter du 22 juillet 2020.

DECISION 46 du 20/10/2020

EXERCICE DU DROIT DE PREMPTION URBAIN

Non préemption sur la propriété sise 9, quartier de l'Eglise appartenant à Madame Monique BOEGLIN

DECISION 47 du 20/10/2020

EXERCICE DU DROIT DE PREMPTION URBAIN

Non préemption sur la propriété sise 151, chemin Notre Dame appartenant à Monsieur Yves MERTENS

DECISION 48 du 20/10/2020

EXERCICE DU DROIT DE PREMPTION URBAIN

Non préemption sur la propriété sise route de Flassan appartenant à Madame Edmée BOUDIN

DECISION 49 du 29/10/2020

**MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE
2020 – TRANCHE FERME CHEMIN SAINT LAMBERT TRANCHE OPTIONNELLE
AMENAGEMENT DE SECURITE EN BORDURE DE LA RD 942**

Décision de réaliser la tranche optionnelle.

La totalité des travaux est attribuée à l'Agence SRMV de CARPENTRAS pour un montant de 69 705.00 euros H.T. soit 83 646.00 euros TTC.

DECISION 50 du 29/10/2020

ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Il est accordé à Madame Diana GRUSON la délivrance d'une concession de 30 ans dans le cimetière à compter du 29 octobre 2020.

DELIBERATIONS

**N°1 – CONVENTION DE GESTION DU SITE D'ESCALADE AVEC LE CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE**

Convention à titre gracieux signée pour 5 ans, une fois renouvelable.

Le Département assure la purge des falaises, l'entretien des voies et l'entretien léger des chemins d'accès.

La Commune assure le bon accueil du public : toilettes sèches, mobilier, signalétique

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N° 2 – TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU A L'EPCI

Le Conseil Municipal s'oppose au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Ventoux Sud

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**N° 3 – SYNDICAT MIXTE FORESTIER – PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE
DEBROUSSAILLEMENT DE LA PISTE DU GRAND DEFENS**

Le débroussaillage de la piste du Grand Défens (6 km entre la route de la Nesque et la route de la Gabelle) est estimé à 41 058.00 euros H.T. La part de la Commune sera de 20% soit 8 211.60 euros avec un paiement étalé sur 2021 et 2022.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N°4 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à TP, un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe TP et un poste d'agent de maîtrise à TP

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 5 – BONS D'ACHAT AU PERSONNEL COMMUNAL

Attribution au personnel communal titulaire et non titulaire de bons d'achat d'une valeur de 200 euros délivrés par le centre Leclerc de Carpentras à l'occasion de Noël 2020

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 6 – ETAT D’ASSIETTE DES COUPES DANS LA FORET COMMUNALE POUR L’ANNEE 2021

La parcelle 49 d’une surface de 11 ha 92 ares sera délivrée pour les coupes affouagères 2021
Voté à l’unanimité des membres présents et représentés.

N° 7 – CESSION MOBILIERE

Le camion benne Renault Midlum immatriculé 8387 VF 84 est vendu en l’état à l’EIRL
LOZZI pour la somme de 6 000 euros
Voté à l’unanimité des membres présents et représentés.

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 02 Novembre 2020

Le Maire,
Frédéric ROUET